

Poitiers, 16 octobre 2022

Luc 18:1-8

Chers frères et sœurs

Voici une histoire, une parabole très connue, trop connue, mais difficile à comprendre en fait. Elle est particulière à Luc et ne présente aucun point de comparaison dans les autres évangiles.

Ce court passage est composé de deux parties nettes après une introduction. D'abord la parabole proprement dite puis le commentaire de Jésus. Il sera important à la fin de se rappeler comment Luc place ce passage dans son évangile. Juste avant, il vient de parler des jours du Fils de l'homme, de sa manifestation, de la fin des temps, thème qui se retrouve à la fin de notre passage. Le passage suivant, la parabole du pharisien et du publicain nous parle de la prière, que l'on trouve ici dans l'introduction.

Notre parabole met en scène deux personnages que j'appellerai le juge Ras-le-bol et la veuve Casse-pieds. Mais il se trouve que l'on peut les comprendre de plusieurs manières.

Voyons le juge Ras-le-bol.

Vision classique : c'est un juge, inique, disent les titres apparaissant dans nos bibles. Il ne craint pas Dieu, il est donc un impie. Il ne respecte pas les personnes, c'est donc un misanthrope. On peut même imaginer qu'il s'enrichit dans ses fonctions, qu'il n'a que faire de la justice. Et que s'il cède à la veuve, c'est seulement pour son confort, pour sa tranquillité. Le genre de juge auquel on ne voudrait pas avoir affaire. C'est un contre-modèle aisé. Il ne faut pas être ainsi.

Autre regard : C'est un juge impartial, que la religion et ses représentants n'influencent pas, qui ne se laisse pas influencer par la situation sociale de telle ou telle personne, un juge vraiment indépendant quoi, bref un quasi modèle, qu'il revendique d'ailleurs. Mais, et il y a un mais, une faiblesse. Il ne supporte plus cette veuve qui l'importune, pour le moins. Finalement il lui donne raison, détruisant ainsi tous les principes qu'il avait auparavant, et tout cela parce qu'il a peur de cette veuve. Le monologue qui lui est attribué le rend plutôt ridicule. En fait, sa situation peut nous mettre mal à l'aise. Jusqu'où sommes-nous honnêtes ? Sa dénonciation peut aussi nous atteindre.

Voyons maintenant la veuve Casse-pieds.

Dans la Loi, dans la Torah, les veuves sont protégées, réputées faibles et pauvres. Elles doivent donc être défendues.

Vision classique : la pauvre veuve va constamment voir ce juge, en charge de son affaire, pour obtenir ce qu'elle revendique, pour obtenir justice contre son adversaire. Et son insistance, sa constance, finissent par payer et le juge va lui donner raison. Un modèle de persévérance.

Autre regard : cette femme harcèle le juge. Dire qu'il l'importune ou l'ennuie est trop faible pour le mot employé. Il s'agit bien de harcèlement. On ne sait rien de son affaire, et sans doute qu'elle force la décision. Les menaces sont pour le juge bien réelles. Cette femme n'est pas si faible que ça. On est là loin du modèle de persévérance. Un modèle ? Pas vraiment.

Nous arrivons à la fin de la petite histoire, si tant qu'on peut parler de fin. On n'a comme fin de l'histoire que le monologue du juge. Et cette fin est ouverte. A-t-il effectivement rendu justice à la veuve ? Ça n'est pas dit. S'il prétendait ne pas se soumettre à la Loi, à la Torah, c'est ce qu'il aurait finalement fait en protégeant la veuve. S'il prétendait être un juge honnête, il ne le serait plus à la fin, puisqu'il se serait laissé influencer par cette terreur.

Il n'y a pas à mon avis à tirer d'enseignement du comportement des deux protagonistes de cette petite histoire, à part peut-être à se poser des questions au cas où nos comportements pourraient nous paraître semblables aux leurs.

Voyons maintenant la parole de Jésus que cite Luc : Écoutez ce que dit ce juge sans justice. Il va rendre justice à la veuve à cause de son insistance. Ce qui est important est donc ici l'insistance et la justice rendue, rapportant ça à l'introduction, où Jésus mentionne la prière, et la prière constante.

Rendre justice. Le mot utilisé a deux traductions possibles, qu'on trouve selon l'une ou l'autre version : rendre justice ou tirer vengeance. Ce qui bien sûr n'est pas la même chose. On retrouve la même racine dans le passage, une fois pour caractériser le juge sans justice, l'autre fois pour désigner l'adversaire au tribunal. Cette mention peut aussi nous faire penser à l'adversaire, l'accusateur, le malin, le Satan. Même si on peut le supposer, dans la parabole, ce n'était pas forcément la veuve qui était dans son droit.

De quelle justice s'agit-il ici ? De ce qui est droit, de ce qui est juste (par définition), de ce qui est normal, légal, conforme à la Loi, la Torah. Cette justice, c'est aussi pour Jésus l'application de la loi qui est formulée par exemple dans les Béatitudes.

Cette justice, ce n'est pas celle que je m'attribue, c'est celle que je reçois de celui qui me rend justice, de celui qui me déclare juste, qui me justifie.

Si on prend le deuxième sens du verbe, ça peut être aussi la réparation qui m'est due.

Mais cette justice rendue, ce peut être aussi celle que je réclame pour l'autre.

D'autant plus, si on compare avec le juge, qui finalement rend justice, Dieu lui-même rendra justice.

Si ce juge un peu particulier a pu rendre justice, Dieu le peut aussi et même plus, il le fera.

Il le fera pour ses élus. D'accord, mais qui sont ses élus, ceux qu'il a choisis ? Ce sont ceux qu'il a appelés ? Celui qui l'entend, celui qui l'écoute, c'est qui a été appelé. Et cet appel est pour la vie, pour la vie présente et pour la vie éternelle alors déjà entamée, cet appel est alors aussi pour le service. C'est une histoire entre chacun et Dieu lui-même, entre chacun et le Christ, entre chacun et le Saint-Esprit.

Que crient donc ces élus à Dieu ? Que justice leur soit rendue. Envers qui ? Envers eux-mêmes, peut-être. Et elle leur est rendue, non pas en vertu de qui ils sont ou de ce qu'ils auraient fait, mais en vertu de cette justice qui se reçoit par la foi.

Il y a alors ce bout de phrase qui a beaucoup perturbé les traducteurs : Dieu les ferait-ils attendre ? Sous-entendu, certainement pas. Ou alors : Il les fait attendre. Ou encore : Il est patient envers eux. En contradiction possible avec l'affirmation : Il leur rendra justice vite.

Comment articuler ça ? J'aurais tendance à dire : Dieu est rapide à justifier et patient à attendre que cette justification soit comprise et acceptée, acceptée par la foi.

Bien, mais où est la prière dans tout ça ? Est-elle ce cri que les élus font parvenir à Dieu ? C'est donc ce cri que chacun doit, sans se lasser, sans se décourager, lancer à Dieu.

Et ce cri insistant, constant, est à la fois une marque de foi et un moyen de maintenir et fortifier cette foi. La prière est portée par la foi, la renforce et la fait vivre.

Elle est cette confiance que Dieu est à la fois patient et prompt à répondre, que chacun est important pour lui, qu'il se soucie de chacun, que chacun compte pour Lui.

On peut inverser la formule : pour qui Dieu compte-t-il ? Et de même pour qui l'autre humain compte-t-il ?

Le modèle de prière que nous a laissé Jésus, les Béatitudes et le résumé de la Loi, répondent à cette question en la renvoyant à chacun de nous. Ils nous font affirmer notre foi en Dieu et notre souci du prochain.

La foi, la prière, sont décentrement de soi. Elles sont orientées vers Dieu, orientées vers l'autre. Quand Dieu rend justice envers moi, sans que j'en sois digne, quand je l'ai compris et accepté, alors mon souci n'est plus moi-même, mais il est louange à Dieu et souci du prochain.

Comme dans les psaumes, ce cri vers Dieu peut être un cri d'incompréhension mais la foi et la confiance en sont toujours le cœur.

Comme le passage qui précédait, la fin de notre dernier verset mentionne un événement souvent omis de nos jours, le retour du Fils de l'homme.

L'Église et chacun de ses membres, les appelés, les élus de Dieu, sont-ils des crieurs, des crieurs vers Dieu, des crieurs par la foi, des crieurs de la foi. Ou la foi aura-t-elle disparu avec la prière ?

La prière ici est assimilée à un cri. Ailleurs elle est demandée silencieuse et personnelle. Mais quand elle est collective, elle est alors audible. La foi est alors proclamée.

Sommes-nous prêts pour la venue du Fils de l'homme ? Notre cri sera-t-il alors cri de stupeur, de douleur ou alors cri de foi, cri de joie ?

Amen.